



- AC1 Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés
- Monuments historiques inscrits ou classés
- Périmètres des Abords (PDA)
- Rayon de protection de 500 mètres
- AS2 Servitude de relative aux sites inscrits et classés
- Site classé
- Site inscrit
- AC4 Site Patrimonial remarquable
- I4 Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (aérien ou souterrain)
- EL9 Servitude de passage des piétons sur le littoral (numérisée à partir des plans originaux d'approbation de la servitude)
- PM1 Risques naturels prévisibles et miniers (PPRL)
- AS2 Servitude de protection des établissements ostréicoles coquilliers et des gisements naturels d'huîtres et de coquillages du Golfe du Morbihan, des rivières d'Auray, de Saint-Philibert et de la côte avoisinante
- A5 Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
- T7 Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement

ENSEMBLE DE LA COMMUNE

VILLE de **CARNAC**
 Commune de Carnac
PLAN LOCAL D'URBANISME



6-1-a Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Gheco MISE À JOUR DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE Plan SUD
 Vu pour être annexé à l'arrêté du maire du .../.../... Echelle : 1/5000ème
 Le Maire.

